Le Perray
EN YVELINES

Service Communication
01 30 46 31 15
service.communication@leperray.fr
Ville du Perray-en-Yvelines

COMMUNIQUÉ À LA POPULATION
17 MARS 2020

Coronavirus - Covid-19

Dans le contexte de crise sanitaire que connaît notre pays et suite aux déclarations gouvernementales de ces derniers jours, nous vous informons :

- que la Mairie est fermée au public pendant la période de confinement,
- qu'une organisation des services municipaux a été mise en place afin de pouvoir maintenir d'une part la communication avec les habitants (traitement des demandes urgentes)* et d'assurer, d'autre part, le fonctionnement de la collectivité,
- que la commune reste en contact régulier avec les services de l'État et qu'elle adaptera ses dispositifs en fonction des annonces à venir,
- que la mise à jour de notre communication s'effectuera principalement par l'intermédiaire:

du site internet de la ville : www.leperray.fr
Une page dédiée « Coronavirus » recense l'ensemble des dispositions prises par la ville (scolaire, seniors, déplacements,...)
via la page Facebook de la ville : Ville du Perray-en-Yvelines

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

«Chères Perrotines, Chers Perrotins,

Sachez combien, dans cette période difficile que nous vivons, mes pensées vont vers vous toutes et tous. Nous devons les uns et les autres accepter et respecter les consignes qui nous sont imposées : il en va de votre vie et de celles des autres.
Nous surmonterons ces difficultés parce que nous sommes forts et nous l'avons montré par le passé. C'est bien la raison pour laquelle nous gagnerons face à ce virus et ce, notamment, en respectant les gestes barrières et mesures qui émanent des autorités de santé publique et du Gouvernement.
J'ai confiance en vous. Vous pouvez compter sur la solide équipe de la Mairie, toujours à votre service.
Je reste également à votre totale disposition.
À bientôt de se re-rencontrer dans les rues du Perray...»

Fidèlement,
Votre Maire
Paulette Deschamps

* Permanences téléphoniques Mairie du Perray-en-Yvelines

À partir du 17 mars 2020, et pour une durée de 15 jours minimum, un numéro unique pour joindre les services de la Mairie : 01.30.46.31.24 (aux horaires habituels d'ouverture). Un répertoire vocal vous permettra de joindre les différents services. Seules les demandes à caractère urgent seront traitées (déclaration de naissance/décès, incidents techniques, accueil des enfants des personnels de santé/sécurité,...). Les communications mails sont à privilégier (contact : www.leperray.fr/services-municipaux).